

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ANALYSE DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX
Destiné aux associations du secteur socioculturel et sportif SCP 329.02 et 329.03 (Fonds 4S)

Pour les institutions relevant de la SCP 319.02 (Fonds Isajh) ou de la CP 332 (Fonds ASSS ou MAE), la demande est à introduire exclusivement via la [plate-forme extranet](#)

Ce formulaire est à transmettre par mail à bet@apefasbl.org

Annexe à joindre : fichier excel du personnel participant

L'APEF vous informera de la décision du Fonds concerné au plus tard 1 mois après la réception de la demande.

Si le Fonds accepte votre demande, marquez-vous votre accord pour transmettre ce formulaire à l'opérateur d'analyse des risques que vous avez choisi ? Oui - Non

Pour plus d'informations le projet RPS : preventionrps.org

A) FICHE SIGNALÉTIQUE DE VOTRE ORGANISATION

Nom de votre asbl			
N° d'immatriculation ONSS		N° d'entreprise	
Commission paritaire		Sous-secteur	
Nbre de personnes salariées		Nbre d'ETP	
Adresse			
Code postal		Localité	
Téléphone général		Mail général	
Personne de contact pour la gestion de la demande d'analyse des risques psychosociaux :			
Prénom		NOM	
Fonction			
Téléphone		Mail	
Organe(s) de concertation sociale présent(s) au sein de votre organisation :			
<input type="checkbox"/> Conseil d'Entreprise (CE)		<input type="checkbox"/> Délégation syndicale (DS)	
<input type="checkbox"/> Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT)		<input type="checkbox"/> Aucun	

B) DESCRIPTIF DE VOTRE DEMANDE

1. Origine de votre demande

Pourquoi voulez-vous réaliser une analyse des risques psychosociaux ?

Avez-vous déjà réalisé une analyse des risques globale abordant tous les domaines du bien-être au travail ? Oui - Non

Avez-vous déjà réalisé une analyse des risques psychosociaux ? Oui - Non

Si oui, à quelle date ?

Avez-vous déjà mené des actions de prévention des risques psychosociaux dans votre organisation ?

Oui - Non

Si oui, lesquelles ?

Si oui, avec quels résultats / effets sur le terrain

2. Implication des parties prenantes

Le personnel a-t-il été impliqué dans cette démarche visant à mettre en place une analyse des risques psychosociaux ? Explicitez.

Comment la direction et l'organe d'administration sont-ils impliqués ?

Comment les organes de concertation sociale (délégation syndicale, CE, CPPT) sont-ils impliqués ?

Combien de personnes salariées participeront à l'analyse des risques?	
---	--

Si toutes les personnes salariées de l'asbl ne participent pas à l'analyse des risques, quels sont les critères de choix du personnel participant ?

Comment allez-vous piloter l'analyse des risques depuis le 1er contact avec l'opérateur jusqu'à la présentation des résultats? Un comité est-il prévu et constitué ?

Comment allez-vous organiser la diffusion et la mise en œuvre des résultats de l'analyse des risques psychosociaux à l'ensemble du personnel de votre organisation ?

3. Objectifs de l'analyse des risques

Quels sont les objectifs de l'analyse des risques psychosociaux que vous souhaitez mettre en place ?

4. Choix de la modalité d'analyse des risques psychosociaux

- Via des groupes de travail
- Via un questionnaire

Quels sont les motifs du choix de cette modalité ?

5. Choix de l'opérateur d'analyse des risques psychosociaux

Sélectionnez l'opérateur :

- CERSO (Analyse des risques par questionnaire) : Provinces : Bruxelles - Brabant Wallon - Namur
- PSDD (Analyse des risques par groupes de travail ou par questionnaire) : Toutes provinces
- ULiège (Analyse des risques par groupes de travail ou par questionnaire) : Toutes provinces

Quels sont les motifs du choix de cet opérateur ? Avez-vous déjà collaboré avec celui-ci ?

C) ENGAGEMENT DE PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DE CE PROJET

Des réunions d'échanges entre institutions ayant bénéficié d'une intervention collective RPS seront organisées en 2027 et 2028 à Bruxelles ou à Namur sous forme d'une journée complète. Ces rencontres visent à soutenir la qualité des actions en prenant en compte l'avis des institutions et aborderont les sujets suivants :

- Problématiques concernant les risques psychosociaux.

Quelles questions vous ont amenés à vous impliquer dans le processus d'analyse des risques?

- Processus proprement d'analyse des risques.

Comment passer d'un diagnostic d'analyse des risques à la mise en œuvre d'un plan d'action ?

Nom et fonction des personnes qui participeront à la réunion de travail transversale à Bruxelles ou à Namur regroupant les organisations participant à ce projet :

--

En quoi ces personnes ont-elles un rôle concernant le bien-être au travail au sein de votre organisation?

--

D) SIGNATURE ET CONCERTATION SOCIALE

En signant ce document, la direction atteste que les informations reprises dans ce formulaire sont exactes et conformes à la réalité.

Pour les organisations disposant d'un organe de concertation sociale (Délégation syndicale, Comité pour la prévention et la protection au travail ou Conseil d'entreprise), une information doit être réalisée auprès de l'ensemble du personnel au sujet de ce projet.

L'avis de la représentation syndicale est à intégrer à ce formulaire :

Nom	Prénom	Syndicat	Signature
Nom	Prénom	Syndicat	Signature
Nom	Prénom	Syndicat	Signature
Avis syndical			

Pour les organisations ne disposant pas d'organe de concertation sociale, la direction atteste sur l'honneur de l'information à l'ensemble du personnel et de l'accord du personnel participant

Direction

Nom	Prénom	Signature